

N/REF : 27/05/2024 13H55 C:008281 I:12284

V/Email reçu le Lundi 27/05/2024 a 13H55

LIEGARD THIERRY

**8 ALLEE DU PR2 POLLET
35830 BETTON**

IMMEUBLE : 8 POLLET
8 ALLEE DU PRE DU POLLET
35830 BETTON

Rennes, le 10 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 - MR LIEGARD THIERRY 07 87 77 13 11

MOTIF : ASPIRATION DANS UNE CANALISATION : BOUTEILLE COINCÉE

Donneur d'ordre : M. T LIEGARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 27/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
IMPOSSIBILITÉ DE RETIRER L'OBJET COINCÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 28/05/24 a 10H02 M. T LIEGARD

REGLEMENT PAR CHEQUE N°5457948 - 38€ - CRÉDIT AGRICOLE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement distance		1	34,55	34,55
TOTAL H.T.					34,55
T.V.A. a 10,00%					3,45
TOTAL T.T.C.En EURO					38,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.